ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Année scolaire 2023 – 2024.

Document unique pour déclarer un PROJET d'ACTION(s) PARTENARIALE(s) EDD69.
Ecoles de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône. TOUS CYCLES.

L'enseignant(e) renseigne ce document et après signature du directeur(trice) de l'école l'envoie à son IEN pour avis. Celui (celle) –ci le retourne à l'école qui le transmet, s'il est validé, au(x) partenaire(s) concerné(s). NB. Lire l'aide à la rédaction jointe en annexe.

1. **ECOLE** — **Classe(s) impliquée(s) dans le projet :**

Nom, adresse : **Ordinaire /en Difficulté /REP /REP+**	**Directrice (directeur) de l'école :**	**Niveau :**	**Effectif :**	**Enseignant (s) :**
Tél :	**Porteur(se) du projet :**			
Mail : ce.069 @ac-lyon.fr				

2. **Partenaires pédagogiques associatifs.**

Nom de la structure :	**Tél :**	**Adresse électronique de l'intervenant (e) :**

3. **Intitulé du projet** : _____

Critères de validation de votre projet EDD par votre circonscription.

Le document unique de partenariat EDD69 sera évalué selon les critères suivants :

- **Les partenaires mobilisés sont agréés au plan académique ou national ; ou non (si accord de la (du) directrice (directeur) de l'école.**
- **Ce projet s'inscrit dans les fondamentaux de l'EDD**. Les quatre piliers de l'EDD sont les dimensions :
    - Sociale (Ex : mise en œuvre de débats, conseils d'élèves, d'éco – délégués, jumelage de classes, ...)
    - Économique (Ex : éducation au choix face à une problématique économique : moins de plastiques, de sodas, … mais quoi pour les remplacer ?)
    - Culturelle (Ex : productions artistiques à partir de matériaux réutilisables ; enjeux patrimoniaux ou territoriaux...)
    - Environnementale (sorties nature, qualité de l'eau, de l'air, biodiversité, jardinage, …).
- **Le lien de ce projet pour l'EDD avec le projet d'école doit être explicite**.
- **Les modalités de co-interventions présentées sont équilibrées**. Il est donc important de bien renseigner les étapes de la séquence pédagogique.
- **Le déroulement du projet est cohérent en regard des objectifs visés.**
- **La démarche d'investigation scientifique est explicitement mise en œuvre.** Elle est visible dans le déroulement des séances.
- **L'évaluation des compétences acquises par les élèves est clairement anticipée.**
- **La valorisation du projet passe par l'engagement dans une action éco - citoyenne, au niveau local.**
- **Les modalités de communication sur le projet, en interne, et vers l'extérieur, sont précisées.**

4. <u>Axe du projet d'école concerné par ce projet interdisciplinaire en EDD :</u>

5. <u>17 ODD Unesco Agenda 2030</u>. Quel(s) objectif(s) de développement durable est (sont) – il(s) visé(s) ? Cf. Annexe.

6 Votre école est – elle labellisée E3D (Cf. Circulaire MEN 24/09/20. Renforcement de l'éducation au DD) ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, depuis quelle année, et à quel niveau ?

7. <u>Projet(s) de la collectivité territoriale dans lequel s'inscrit cette (ces) action(s) partenariale(s)</u> : Plan Climat Energie Métropole / Département, Agenda 2030, …

8. Démarche et partenariat : **Structuration des différentes phases du projet.**

Etapes de la séquence pédagogique :	Dates ou période	Co-construction du projet :	
Phase préparatoire avec le(s) partenaire(s).	Printemps 2023.		
		Contenus pédagogiques.	**Apprentissages visés pour les élèves.**
Séances prévues hors présence du partenaire			

Séances en présence du partenaire			
Valorisation du projet : action(s) éco - citoyenne(s) engagée(s).			
Modalité(s) de communication (en interne et en externe).			
EVALUATION des principales compétences acquises par les élèves à l'issue de ce projet EDD : (EMC, sciences, géographie, français, mathématiques, …).			**Modalités d'évaluation (dispositif oral / écrit) :**

9. Budget prévisionnel équilibré.

DEPENSES	RECETTES

Motif(s) de la dépense :	Montant	Source(s) de financement :	Montant
TOTAL :		**TOTAL :**	

10. Commentaires, avis et signature de (du) la directrice (teur) de l'école :

➔ TRANSMISSION du présent dossier à l'IEN de votre circonscription pour validation.

<u>AVIS de l'IEN :</u> **FAVORABLE** **/** **DEFAVORABLE.**

Date : / / 2023.

Tampon de la circonscription et signature.

Annexe : aide à la rédaction du Document Unique EDD (Education au développement durable) 69.

1. **Ecole :**
   - Renseignez **un document unique pour un projet partenarial;** à partir de 3 interventions (ou 6h) d'un partenaire extérieur. Le projet peut concerner une ou plusieurs classes d'un même un niveau - voire un cycle- mais pas plusieurs cycles. Les objectifs d'apprentissages et l'organisation de la séquence étant différents d'un cycle à l'autre. En conséquence, si toutes les classes d'une école veulent mener un projet sur le même thème, il faut *a minima* un D.U. par cycle
   - Une classe multi-niveaux se positionne dans un seul cycle.

2. **Partenaires** :
   - Les partenaires associatifs doivent être agréés au niveau académique ou national, ou à défaut, autorisés à intervenir par la (le) directrice (teur).

3. **Axe du projet d'école :**
   - Ne mentionnez que l'axe prioritaire concerné, tel qu'il est défini dans votre projet d'école (un copier-coller suffit).

4. **17 ODD Unesco Agenda 2030 :** Relevez, les deux ou trois objectifs principaux visés par votre projet.
   Cf. **https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/**

5. **Projet(s) de la collectivité territoriale dans lequel s'inscrit cette (ces) action(s) partenariale(s) :**

   - Indiquez quels projets pour accompagner la transition écologique et solidaire sont déployés sur votre territoire (communal, départemental et/ ou métropolitain).

6. **Séquence pédagogique : L'enseignant(e) est à l'initiative du projet**, il a décidé des objectifs d'apprentissages et défini les contenus des séances avec le ou les partenaires associatifs impliqué(s) ; et non l'inverse. La conception du projet ne peut se réduire qu'au choix d'une proposition sur le catalogue d'un partenaire.

   - Phase préparatoire : lors de cette rencontre, vous devrez ensemble construire les étapes du projet. Avec le partenaire, vous indiquerez ce que vous pouvez travailler avec vos élèves avant sa première intervention. Vous préciserez donc dans ce tableau la chronologie des séances que vous prévoyez sans, et avec le partenaire (avec par exemple, pour codage des séances : S1, S2…).
   - Séances prévues hors présence et en présence du partenaire : vous écrirez pour chaque séance les contenus abordés et en regard, les apprentissages visés pour les élèves.

7. **Valorisation** : cette étape est importante car elle doit ***conduire les élèves à s'engager dans une action éco - citoyenne, pérenne pour leur école, leur quartier, leur commune, …***
8. **Communication :** elle doit être interne (informations auprès des autres classes, affichages…) **et** externe (événements avec les parents et les partenaires territoriaux, diffusion sur les médias scolaires ou locaux, retours d'expériences avec les partenaires financeurs ou intervenants).

9. Evaluation des compétences : il s'agit bien ici **d'évaluer les compétences acquises par les élèves** et non les conditions de réalisation du projet. Vous précisez donc les principales compétences visées pour les élèves dans le cadre de ce projet et indiquez, en regard, les modalités d'évaluation choisies (production orales ou écrites, artistiques ; marché de connaissances, …).

10. Budget : Tout projet présentant un budget non équilibré (total recettes = total dépenses) ne pourra être validé par votre IEN. Vous devez donc connaitre les sources de financement de vos dépenses, même si vous n'avez pas encore l'assurance qu'elles seront prises en charge par vos financeurs.